

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Pyrénées Atlantique

Date : Samedi 28 Juin 2025

Adresse siège social : La Saligue aux oiseaux – Castetis - Orthez

Mail : secretariatad64@gmail.com
grandgibier64@gmail.com

Tél. : 06 72 99 84 89

Le 28 Juin 2025, à 17h30, les membres de l'association des chasseurs de Grand Gibier des Pyrénées Atlantique, ADCGG64, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Pascal REGIN, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Patrick GARCIA, secrétaire de l'association.

M. André BEAUQUEST, vérificateur des comptes de l'association, régulièrement convoqué, était présent.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 20 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral et financier ;
 2. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
 3. Comité Gibier Forêt ;
 4. Encadrement des séances de Tir à Mont ;
 5. Questions diverses
- 1) Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.
- Il a été fait lecture des différents rapports, Moral et financier
- Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :
- Concentrer nos efforts au maintien et à l'organisation des 2 activités fondamentales de l'association que sont :
 - o La formation au brevet Grand Gibier
 - o L'encadrement des séances de tir
 - Réfléchir à des axes de recrutements d'adhérents (ex : au travers d'événements associatifs existants)

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

2) **Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :**

L'Assemblée renouvèle M. Daniel Thierry, M. Patrick GARCIA et M. François CHERON en qualité de membres du Conseil d'Administration et nomme M. Patrick CORRIHONS nouveau membre du conseil d'administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) **Comité Gibier Forêt :**

Bruno JACQUEMIN membre représentant ADCGG64 au comité n'a toujours pas eu d'information de l'ANCGG pour la mise en place de la méthode Brossier Pallu sur le 64.

4) **Encadrement des séances de tir à Mont :**

En renfort des 2 responsables d'encadrement des séances de tir, André BEAUQUEST et Pascal REGIN, il est prévu de présenter deux volontaires à la prochaine session de formation « Référent tir » dans la région.

Le coût de ce stage est pris en charge pour 1/3 par l'ANCGG, 1/3 pour l'ADCGG et 1/3 au candidat, soit pour 2025 : 130€ chacun (*s'ajoute frais de route, restauration et hébergement à la charge des candidats*)

5) **Question diverses :**

- Etudier un module explicatif sur le nettoyage des armes pour les chasseurs.
- Etude budgétaire et logistique à lancer pour une visite au Game Fair 2026
- Préparation sur une prochaine réunion (Octobre 2025) des 25ans de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Biron, le 28 Juin 2025

Le Président de séance
Pascal REGIN

ADCGG64
Le Président



Le Secrétaire de séance
Patrick GARCIA

